



Décision du 12 novembre 2024

portant inscription sur la liste des candidats admis à la sélection des sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale
(en référence de l'article 11-1 du décret n° 2008-953 du 12 septembre 2008)

Session septembre 2024

SPÉCIALITÉ ARMURIER-PYROTECHNICIEN (ARM)

Par décision du ministre de l'intérieur, en date du 12 novembre 2024,

les quinze (15) candidats dont le nom suit, classés par ordre de mérite, sont déclarés admis :

Vol	N° Candidature	Civilité	Nom de naissance	Prénom
1	1378182	M.	DEMARLY	Jules
2	1377683	M.	LE-DERF	Hervé
3	1377726	M.	ROBIN	Aurèle
4	1377718	M.	FOULHOUX	Odin
5	1378133	M.	MOUSSA-TOYIBOU	Ahmed
6	1377714	M.	BRIAND	Niels

Vol	N° Candidature	Civilité	Nom de naissance	Prénom
7	1377803	M.	BEN-ZEROUAL	Adel
8	1378017	M.	CHARVAUX	Alexis
9	1377943	M.	EL-MAZOUNI	Mehdi
10	1378257	M.	ARIHHEE	Rainui
11	1377916	M.	MARC	Vincent
12	1378013	M.	MANGAUD	Tom
13	1381803	M.	SANCHO	Shakeel
14	1378214	M.	CAO	Tchoy
15	1377807	M.	GRÉGOIRE	Kévin

Rochefort, le 12 novembre 2024

ORIGINAL SIGNÉ

Le colonel Julien GUTTMANN
Chef de la division du recrutement,
des concours et des examens